

BORMES-LES-MIMOSAS

LA CHAPELLE ST FRANCOIS AVEC SON JARDIN, L'ANCIEN CIMETIERE, LA PLACE DE LA LIBERTE ET SON VIEUX MOULIN

Var
11
 Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Arrêté du 13 juillet 1926
 (inclus dans le site inscrit du Village)

Propriété

Communale

Superficie

non renseignée

Autres mesures de protection concernant le site

SI Village et ses abords (A.12/02/1962)
 MHI de la chapelle St François (A.11/04/1963)

Autres sites protégés sur la commune

SC Vieux château de Bormes et enclos (18/01/1926)
 SC Chapelle ND de Constance et plateau (03/07/1926)
 SC Cap Bénat (23/07/1975) qui inclut :
 - totalité du SC Ilot et fort de Brégançon (27/12/1924)
 - parties du SI Cap de Bormes (18/12/1970)



COMPOSANTE DU SITE

Motivation de la protection

« Vers 1481 une trirème fut envoyée par Louis XI avec St François de Paule qui s'y embarqua à Ostie et fit voile vers la Provence à cause de la peste qui la ravageait. Marseille et d'autres villes du littoral ayant fermé leurs portes, la trirème du Saint arriva vers le village du Lavandou. François obtint l'ouverture des portes de Bormes et ayant imploré le Très Haut, la peste cessa aussitôt. En reconnaissance des bienfaits de leur protecteur, les habitants de Bormes, aussitôt après sa canonisation, élevèrent en son honneur l'église que nous voyons actuellement; cette église fut la première qui fut élevée, en France et en Italie, à la gloire du grand thaumaturge. Cette église, qui fait toujours l'orgueil et l'objet de la vénération des Borméens et de nombreux provençaux, a été reproduite par de nombreux artistes peintres, et on trouve sa reproduction picturale dans de nombreux musées du monde entier ». (L.Bonhomme, le 10 février 1962)

« Au point de vue pittoresque, la chapelle, l'enclos qui la précède, le cimetière désaffecté qui y est accolé, la place qui la borde avec sa rangée de gros pins parasols et avec le moulin qui en termine la perspective ne peuvent se séparer. Ils forment un bloc intimement soudé concrétisant tout un aspect de Bormes et toute une période de son histoire. Leur classement constituera une sauvegarde en leur faveur ». (Rapport de la CDSMN du Var du 11 juin 1926)

Etat actuel

Les abords de la chapelle qui appartient au site classé ont subis des aménagements routiers et d'aires de stationnement, avec le parking de la mairie sur deux niveaux.

Observation

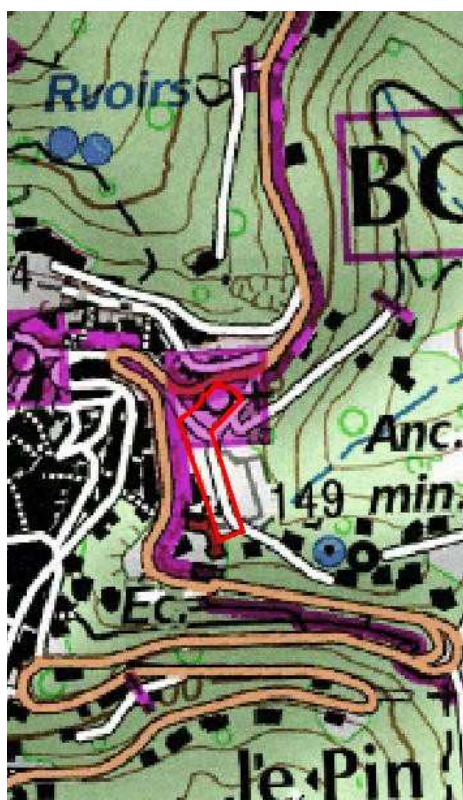
Site Classé ponctuel inclus dans le périmètre du Site Inscrit du village de Bormes qui lui est postérieur ayant pour objectif de protéger l'écrin du village.

LOCALISATION DU PERIMETRE

L'ensemble constitué par la Chapelle St François à Bormes avec le jardin qui la précède, l'ancien cimetière contigu, la Place de la Liberté et son vieux moulin.

(Arrêté du 13 juillet 1926 : parcelles non nommées, description géographique)

SITUATION



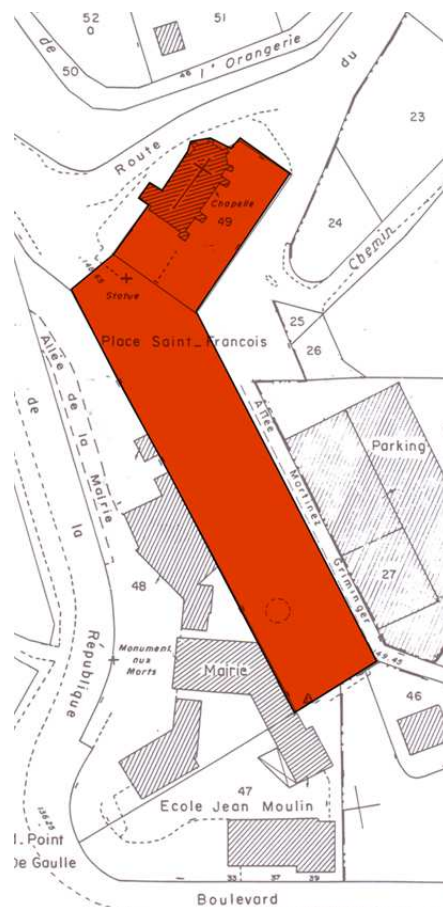
Source : IGN-scan25

CADASTRE ANCIEN



Cadastre de 1825 situant les éléments repères du site

CADASTRE ACTUEL



Périmètre du site classé sur cadastre actuel d'après PV de la CDS